

Rire, en sept leçons.

Par Xavier Bernier, Olivier Lazzarotti et Jacques Lévy. Le 1 octobre 2021

Cet article est proposé par le [rhizome Chôros](#).



« Caritas sonrientes » (Centro de Vera Cruz, Mésopotamie, 2^e – 10^e s.)^[1]

Première leçon. Rire est un péché.

Dans *Le nom de la rose* (1980), Umberto Eco nous parle d'un moine du 14^e siècle qui ne supporte pas, non seulement qu'on rie, mais même que l'on consulte les (rares) textes d'Aristote qui traitent du rire, sans doute le passage 673 a de *De partibus animalium* où il est écrit que, lorsque l'on rit, le combat de l'esprit contre la chair est perdu : l'homme n'est plus qu'un corps. Autrement dit, le rire est une victoire du Diable sur notre âme. Le bénédictin radicalisé est prêt à tuer pour prévenir cette défaite.

Deuxième leçon. « On peut rire de tout, mais pas avec n'importe qui. »

L'aphorisme de l'humoriste français Pierre Desproges montre que le rire mérite une psychosociologie sophistiquée. Un bon mot peut faire s'esclaffer les uns et se révolter les autres. Mais qui sont, pour chacun, les *autres* ? Comme l'humour repose sur le « second degré », sur le

fait de créer brièvement un monde différent de l'habituel, un *hétérotope* communicationnel, en somme, dans lequel on peut traiter comme évidents des points de vue qui seraient invraisemblables ou monstrueux dans la vie ordinaire, le risque est que le second degré des uns devienne le premier des autres.

Dans les années 1950-1970, il existait en Europe de l'Ouest, et tout particulièrement à Paris, un groupe social étonnant composé de plusieurs dizaines de milliers de personnes. Elles étaient issues de la partie du monde juif qu'on peut appeler Yiddishland, au nord-est de l'Europe, dont les origines remonteraient à une migration massive, au Moyen-Âge, consécutive à la disparition du royaume juif des Khazars, situé assez loin de là, au sud-est. Leur langue maternelle était le yiddish et ils constituaient une part importante de la population des actuels territoires de Lituanie, Biélorussie, Pologne et Ukraine avant que ceux d'entre eux qui avaient eu le malheur d'y rester soient exterminés par les nazis. Les Parisiens issus de cette population se considéraient, d'une manière ou d'une autre, comme juifs et étaient souvent communistes. Pourtant ils ne cessaient de raconter, dans leur propre cercle, des histoires antijuives ou antistaliniennes, parfois les deux dans la même. Ces blagues irrésistibles qui n'hésitaient pas à reprendre les stéréotypes les plus malveillants ne faisaient nullement de ceux qui les inventaient et les diffusaient des antisémites ou des anticomunistes. L'« humour juif » a depuis lors été théorisé (y compris par par Sigmund Freud, dès 1905[2]) comme une capacité à rire des situations les moins amusantes et les plus tragiques qui soient.

Cependant, à jouer le malentendu sur le *degré*, on manipule l'humour pour le transformer en propagande. Un Dieudonné a fait rire en déchaînant, par la protection qu'offrait l'apparence du second degré, un premier degré assassin.

Troisième leçon. Rire est un crime contre le marxisme et le léninisme.

Dans *La plaisanterie* (1967), Milan Kundera conte l'histoire d'un second degré qui finit mal. Une carte postale qui contient la phrase : « L'optimisme est l'opium de l'humanité » fait basculer en un instant la vie de son expéditeur dans un cauchemar sans fin. Le rire ne fait pas seulement peur au dogmatisme chrétien médiéval, mais à tous les totalitarismes. Sans aller jusque-là, lorsqu'un média remet au pas sa rédaction, les humoristes sont souvent les premiers visés. Pour les communistes tchécoslovaques de 1948, en tout cas, le pas de côté qu'ose effectuer le rire était doublement criminel : contre la linéarité verrouillée d'une histoire déjà écrite (« matérialisme historique ») et contre la rhétorique de la « vérité », c'est-à-dire l'institutionnalisation du mensonge (« matérialisme dialectique »). La fausse naïveté de l'auteur de cette prétendue plaisanterie constituait bien évidemment une circonstance aggravante.

Quatrième leçon. Pour ceux qui l'auraient oublié, rire est bien un péché.

Les assassins des journalistes et dessinateurs de *Charlie Hebdo*, le 7 janvier 2015, nous ont adressé ce *gentle reminder*.

Cinquième leçon. Le rire ne se commande pas, mais parfois un peu quand même.

Dans une allocution prononcée le 6 mars 2016, le président de la Confédération suisse, Johann Schneider-Ammann, a [fait l'éloge du rire](#), en expliquant que c'était bon pour la santé. Il l'a fait d'une manière tellement sinistre, situant son énonciation à un degré inférieur à 1 ou même peut-être inférieure à zéro – ce qui, finalement, n'est pas si facile à réaliser –, qu'il a déclenché l'hilarité

générale de son public. Celui-ci, grâce à l'Internet, s'est élargi à une bonne partie de la planète. Le Président a ainsi réussi à son insu à confirmer un double théorème : A. Le rire ne se commente pas plus qu'il ne se commande, le pire étant le commentaire involontaire que fait le conteur anxieux en riant de sa propre blague. Mais B. Tout peut toujours devenir drôle, même le discours le plus ennuyeux ou le jeu de mots le plus bancal, si la prestation du narrateur devient malgré lui le motif de la rigolade.

Dans *Ninotchka* (Ernst Lubitsch, 1939), le dragueur qui veut faire rire sa cible pour la séduire échoue avec une blague (pourtant astucieuse), mais réussit finalement en tombant de sa chaise à force de s'énerver de son échec. Schneider-Ammann mérite donc un peu de notre tendresse car son vrai message aura sans doute été : si vous n'arrivez pas à rire d'autre chose, riez au moins de moi quand je vous demande de rire.

Sixième leçon. C'est confirmé, le rire est bien un péché, c'est même un blasphème.

Le 5 avril 2018, le professeur Richard Ned Lebow participait à San Francisco au congrès annuel de l'International Studies Association (ISA) dont il était un membre respecté. Durant cet événement alors qu'un ascenseur bondé le ramène à sa chambre d'hôtel et qu'on lui demande le numéro de son étage, il dit « *Ladies' Lingerie* », reprenant une vieille formule consistant à imiter les liftiers des grands magasins qui déclamaient naguère la liste des rayons à chaque arrêt. Simona Sharoni, une de ses collègues universitaires qui participe aussi au congrès et qui se trouve, par hasard, au même moment dans l'ascenseur, porte plainte contre lui auprès de l'ISA. Il est condamné par son comité d'éthique et ses organes exécutifs pour avoir prononcé une phrase « déplacée et offensante » (« *inappropriate and offensive* »). Lebow avait pourtant écrit une lettre où il expliquait comprendre que sa blague ait pu créer un trouble, mais en expliquant qu'il n'y avait, à son avis, rien de malveillant dans son propos.

On peut en effet admettre que, de proche en proche, de la lingerie à la sexualité, de la sexualité à la sexuation et de la sexuation à la domination de genre, l'énoncé puisse produire un certain dérangement, notamment chez les femmes et dans une période où ce qui est en jeu, ce ne sont pas seulement des réalités formellement discriminatoires, mais une discrimination systémique s'exerçant souvent de manière diffuse, mais avec des effets majeurs.

Toutefois, tout rire provient justement du décalage inattendu, de la gêne produite sur nous-mêmes par autrui sans malice. Et comme la relation entre la microblague et cette gêne restait très indirecte et que nulle intention sexiste ne pouvait raisonnablement être imputée à son auteur, on aurait pu imaginer que la personne qui ressentait ce mal-être en fasse part de manière informelle à celui qui l'avait involontairement provoqué. Peut-être alors l'un et l'autre en seraient venus à sourire de concert de ce petit événement. Comme souvent, le premier rire aurait ouvert une porte donnant accès, plus rapidement, plus évidemment, à d'autres réalités qui méritent d'être explorées et dont il était aussi possible de se détacher par l'humour. La vraie histoire est tout autre : la « victime » a porté plainte ; elle a exigé et obtenu que le « délinquant » soit sanctionné.

Or la plaignante a déclaré que la qualification de sexisme était avérée à partir du moment où une plaisanterie comprenait « *a sexual innuendo* » (« un sous-entendu sexuel »). Autrement dit, il suffit que la sexualité soit présente, même de loin, dans une blague pour que celui qui la raconte se voie reprocher un acte de harcèlement sexuel. On retrouve ici les trois caractéristiques du blasphème : seul celui qui s'en estime victime peut en attester, la voix de celui qui est accusé de le commettre étant considérée comme non pertinente ; une réaction brutale, couverte par l'institution, met la

« loi » au service d'un unique « justiciable » celui qui « se sent blessé », « méprisé » ou « humilié » ; l'exclusivité, accordée à un groupe du droit à recourir à cette ressource juridique. Si l'auteur du méfait avait déclaré « se sentir blessé », « méprisé » ou « humilié » par sa condamnation, cela aurait été considéré par ses juges comme simplement « ridicule » (? risible).

Septième leçon. « On ne plaisante pas avec l'humour. »

Avec toutes ses couleurs, y compris le jaune, le rire est une composante de la réflexivité humaine. C'est le versant agréable, parfois suprêmement agréable, de ce qu'on pourrait appeler, au risque de l'oxymore, la « réflexivité affective ». C'est la manière la plus plaisante de prendre du recul sur le monde, caractérisée par un paradoxe : elle suppose une suspension de la conscience. Pour que la « chute » d'une histoire drôle soit efficace, il faut une surprise, c'est-à-dire une discontinuité cognitive. Le rire possède en outre une dimension rétroactive : c'est, cause et conséquence à la fois, la remise en cause de l'état mental qui nous caractérisait à l'instant d'avant que le rire se déclenche.

C'est enfin une arme contre la violence des despotes. Ceux qui ont perdu le sens de l'humour des suites du syndrome de haine universelle pour la liberté des humains sont renvoyés par de savoureuses farces vers le côté sombre de l'univers dont ils voudraient bien sortir. Helen Pluckrose, James Lindsay (voir leur livre *Le triomphe des impostures intellectuelles*, Paris, H&O, 2021) et leurs amis ont lancé une série de canulars en soumettant à publication dans des revues universitaires renommées des textes qui poussent à leurs limites les aberrations de la « science » néocommunitariste nord-américaine. Ainsi ont-ils obtenu un franc succès auprès des évaluateurs en proposant comme article de recherche des extraits de *Mein Kampf*, dans lesquels le mot « juif » avait été remplacé par le mot « Blanc ». Leur avatar Helen Wilson est parvenue sans difficulté à publier dans une revue réputée de « géographie féministe » un article qui, pour analyser les interactions entre les pratiques sexuelles des chiens et les conceptions du genre de leurs maîtres prétendait avoir « examiné avec soin » les parties génitales de 10?000 chiens et observé des viols canins au rythme d'un par heure au parc pour chiens de Portland. C'est drôle parce que ce n'est pas drôle, et inversement. L'humour est tout sauf affaire de plaisanterie.

Une caractéristique de l'humanité, c'est, selon François Rabelais, qui aimait les humains et aimait rigoler, « le propre de l'homme ». Toute personne qui contestera le sérieux de cet énoncé sera chatouillée à mort.

Note

[1] Ces sculptures représentant de petits visages souriants, qu'on a un temps attribués à la société totonaque (9^e-16^e siècles) sont désormais replacés par les archéologues dans le monde social plus ancien (celui de la période dite « classique ») nommé « Centro de Vera Cruz » en raison de sa localisation au centre de l'État mexicain de Vera Cruz. L'origine du rire de ces personnages demeure jusqu'à présent un mystère.

[2] Freud, Sigmund, 1930.[1905]. *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*, trad. Marie Bonaparte et Marcel Nathan.

Article mis en ligne le vendredi 1 octobre 2021 à 13:46 –

Pour faire référence à cet article :

Xavier Bernier, Olivier Lazzarotti et Jacques Lévy, »Rire, en sept leçons. », *EspacesTemps.net*, Riens du tout, 01.10.2021

<https://test.espacestemps.net/articles/rire-en-sept-lecons/>

DOI : <https://doi.org/10.26151/espacestemps.net-b39t-vw13>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.